

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

016-211602362-20210709-D\_2021\_7\_4-DE  
Regu le 20/07/2021

8, place du champ de foire  
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME

tel : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2021\_7\_4

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 09 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Gilles Ploquin, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 19

Date de convocation du : 05 Juillet 2021

Présents : 14

**Présents** : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie

Votants : 17

**Objet : GRDF : redevance  
d'occupation du domaine  
public 2021**

**Pouvoirs** :

Madame LALANDRE Sophie a donné pouvoir à Monsieur NOËL Frédéric  
Madame GIRAUD Isabelle a donné pouvoir à Madame GANNE Julie  
Madame RENARD Annie a donné pouvoir à Monsieur REVEREAULT Jean

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLLEAU Thierry, Madame RENARD Annie, Monsieur FOURNIER Jean Luc

**Secrétaire de Séance** : Madame Isabelle VERGNAUD

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.  
Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que le concessionnaire du réseau public de distribution de gaz, Gaz Réseau Distribution France, est tenu de s'acquitter auprès des communes de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) et de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public (ROPDP) par les ouvrages de distribution de gaz naturel.

- **Vu** les articles L. 2333-84 et L. 2333-86 du Code Général des Collectivités Territoriales;
- **Vu** le Décret n°2007-606 du 25 avril 2007 relatif au calcul de la Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz (RODP);
- **Vu** le Décret n°2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime de la Redevance d'occupation Provisoire du Domaine Public (ROPDP) due aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages de distribution de gaz exploités par GRDF;
- **Considérant** qu'au 31 décembre 2020, 9 882 mètres de canalisations de distribution du gaz naturel sont sous le domaine public de la commune de Mouthiers, la RODP 2021 est de 566 €;
- **Considérant** qu'en 2020, aucuns travaux de construction ni renouvellement d'ouvrages de distribution du gaz n'ont été réalisés, la ROPDP 2021 est de 0 €.

Conformément à l'article L2322-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, le montant de la redevance doit être arrondi à l'euro le plus proche.

AR PREFECTURE

016-2116 02362-20210709-D\_2021\_7\_4-DE  
Reçu le 20/07/2021

Entendu cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **DE PRENDRE ACTE** du montant total s'élevant à 566 € dû à la commune par GRDF au titre de l'Occupation du Domaine Public par les ouvrages des réseaux de distribution du gaz pour l'année 2021;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/07/2021, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 20/07/2021

**Le Maire,**  
**Michel CARTERET**

